

## PREPARATION AU CAPEFE

L'organisation de l'examen de certification complémentaire s'appuie sur le texte officiel parus au BO Enseignement français à l'étranger n°10 du 5 mars 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo10/MENH1933048A.htm>

Le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) est une nouvelle certification qui s'adresse aux enseignants et futures enseignants de toutes les disciplines, désireux d'enseigner au cours d'une partie de leur carrière à l'étranger dans un établissement français plurilingue. La formation et la certification CAPEFE sont organisées au sein des INSPE. Dans l'académie de Lyon, la formation et les épreuves de certification sont mises en par l'INSPE en collaboration avec l'EAFC.

Le CAPEFE atteste d'un niveau de compétences et de connaissances attendues pour participer à l'enseignement dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger, la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ainsi que, le cas échéant, la connaissance d'une ou plusieurs aires géographiques régionales.

### Compétences vérifiées par la certification

#### *Pratiquer des langues étrangères*

- Connaître les grands principes du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Faire valoir un niveau au moins B2 du cadre européen commun de référence pour les langues en anglais.

#### *Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français*

- Connaître les processus d'acquisition d'une langue seconde.
- Connaître les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées.
- Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante et dans la relation avec les familles.

#### *Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger*

- Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger.
- Être sensibilisé au contexte et aux enjeux de la diplomatie dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger.
- Savoir présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération.
- Présenter une aire linguistique en fonction des partenariats conclus par chaque institut national supérieur du professorat et de l'éducation.

- Être capable de présenter le système éducatif français dans un contexte étranger.
- Connaître les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le pays d'accueil.

## **Epreuves de la certification**

### Une épreuve écrite de deux heures :

L'épreuve est composée de deux parties :

- un texte, en anglais, fait l'objet d'un questionnaire à réponses courtes et vise à vérifier la compréhension et la correction de la langue ;
- une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français » du référentiel en annexe 3 de l'arrêté.

### Une épreuve orale :

L'épreuve orale est constituée de deux parties :

- *un exposé en français* sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté.

Durée de l'exposé : 15 minutes

- *un entretien en anglais* sur l'un des aspects développés durant l'exposé.

Durée de 15 minutes

Temps de préparation : 30 minutes

### Une épreuve orale facultative :

Cette épreuve consiste en un entretien dans une deuxième langue vivante étrangère, au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, choisie par le candidat, sur la base d'un texte fourni par le jury.

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Temps de préparation : 20 minutes

## **Rapport de jury**

*Session 2022 (lien à venir)*

## **Modalités d'inscription**

Pour la session 2023, la formation dure 30h (20h de cours et 10h de travail en autonomie) et est **indissociable de l'examen final**. Le parcours débutera le **22 février 2023** selon des modalités hybrides. Les temps en présentiel (4 modules de 3 heures) auront lieu à l'Inspé de Lyon, le mercredi après-midi. Les épreuves de la certification auront lieu en **juin 2023**.

Pour vous porter candidat à la formation, un **CV** et **une lettre de motivation** sont à adresser avant le **5 décembre 2022, 17h00** à [eafo-international@ac-lyon.fr](mailto:eafo-international@ac-lyon.fr)